

SOCIÉTÉ DES DOMAINES ALGÉRIENS (SODAL)

S.A., 12 juin 1942.

Étude de M^e Henry MENET, notaire à Alger, 2, rue de la Liberté

Société des Domaines Algériens
Société anonyme au capital de 300.000
Siège social à Alger, 4. boulevard Laferrière
(*Le Journal général*, 4 juillet 1942)

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Alger du onze juin 1942, dont un original a été annexé l'acte de déclaration de souscription ci-après analysé, monsieur Alphonse Albert JOUVET ¹, administrateur de sociétés, demeurant à Alger, 48, boulevard Saint-Saëns, agissant au nom de la [Société financière transafricaine](#), société anonyme au capital de 35 millions de francs, ayant son siège à Fédala (Maroc), a établi les statuts de la Société des Domaines Algériens.

.....

Premiers administrateurs

M. Pierre ALEXIS, demeurant à Alger, 4, boulevard Laferrière, PDG ;
M. Alphonse Albert JOUVET, demeurant à Alger, 48, boulevard Saint-Saëns.
Et M. Pierre MARX, demeurant à Casablanca.

Commissaires

M. Albert LAURIOL, commissaire agréé près la cour d'appel d'Alger, demeurant à Alger, 9, rue Charras,
et M. Louis LOBSTEIN, demeurant à Alger, 5, rue Lacépède.

CONSTITUTIONS

(*Le Journal général*, 4 juillet 1942)

Société des Domaines Algériens. — Société anonyme au capital de 300.000 francs.
— Siège social : 4, boulevard Laferrière, Alger. — Objet : Etude et mise en valeur de toutes exploitations agricoles et viticoles. — Durée : 99 ans. — Partie : M. Jouvet Alphonse Albert, 48, boulevard Saint-Saëns, Alger, fondateur.

Acte du 12 juin 1942.

Déposé le 27 juin 1942.

¹ Alphonse Jouvet (1899-1977) : fondateur de l'Union nord-africaine pour la finance, l'agriculture et l'industrie (1927 transformée en Banque de l'union nord-africaine. Voir [encadré](#).

Société financière française et coloniale
Assemblée générale ordinaire du 8 décembre 1944.
Exercice 1943
(*Les Assemblées générales*, 1944, p. 447-451)

AFRIQUE

Société des Domaines algériens. — Le prix d'achat des domaines dont l'acquisition a eu lieu en juin et juillet 1942 comportait la valeur estimative de la récolte de raisin attendue en août et septembre; en conséquence, les bénéfices de l'exercice clos au 30 juin 1943 ne proviennent que de produits autres que le vin ; ils ont été intégralement affectés aux amortissements.

La société a adopté d'ailleurs une politique de larges amortissements correspondant à un vaste programme de reconstitution des vignes les plus âgées.

La récolte 1943 a produit 10.400 hectolitres sur 254 ha. contre 14.446 hectolitres sur 264 ha. en 1942. Les résultats de 1944 ont marqué par contre une très sensible amélioration et ont atteint des chiffres comparables à ceux de 1942.

La vente des vins 1942 et 1943, dont une partie a été transformée en mistelles, a pu être effectuée en totalité en dépit des circonstances.

La superficie affectée à la production des bois de chauffage et des boutures a été portée en 1943 à 17 ha., et le produit des ventes correspondantes a marqué une très nette amélioration ; la reconstitution des vignobles a été entreprise dès 1943 sur 16 ha.

La récolte des oranges a été satisfaisante et s'est vendue dans de bonnes conditions.

La Société a pris en 1943 une participation importante dans les Sociétés agricoles et viticoles des Aït Yassem [Aït-Yazzem] (S.A.V.A.Y.) et des Aït Harzallah (S.A.V.A.H.), dont les domaines sont situés aux environs de Meknès.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE FRANÇAISE ET COLONIALE
Exercice 1946
(*L'Information d'Indochine économique et financière*, 15 septembre 1947)

Société des Domaines Algériens

Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1946, qui enregistrent les résultats de la campagne viticole 1945, se sont soldés par un bénéfice brut avant amortissements de 6.473.559 francs et par un bénéfice net de 3.224.198 francs, contre respectivement 4.140.425 fr., et 1.331.154 fr. au titre de l'exercice précédent.

Le dividende a été fixé à 5 1/2 %, soit 27 fr. 50 brut par action, pour l'ensemble du nouveau capital porté à 47.250.000 francs par distribution de réserves. L'ancien capital, de 31.500.000 fr., avait reçu 4 % pour l'exercice 1944-1945 et 3 % pour l'exercice 1943-1944.

En 1946, la vendange a produit 11.700 quintaux contre 14.441 quintaux en 1945 ; cette baisse de récolte, générale dans le vignoble algérien, est due, en grande partie, à une violente attaque de mildiou, spécialement en plaine.

La production de boutures et bois greffables a été, par contre, nettement supérieure à celle de l'année précédente et s'est vendue à de bons prix.

Le prix du degré-hecto ayant été fixé à 120 fr., contre 80 francs pour les vins de la campagne précédente, et une partie importante de la récolte ayant été, comme précédemment, traitée en mistelles et vins de liqueur, les résultats présumés de l'exercice 1946-1947. seront supérieurs à ceux de l'exercice 1945-1946.

Les actions de la Société ont été introduites à la commission de cotation d'Alger le 24 décembre 1946 et au Parquet de la Bourse de Paris le 3 juillet 1947.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE FRANÇAISE ET COLONIALE
Exercice 1947
(*L'Information d'Indochine économique et financière*, 4 novembre 1948)

Société des Domaines Algériens

Les résultats de l'exercice clos le 30 juin 1947, qui enregistrent ceux de la campagne viticole 1946, sont en progression sur l'exercice précédent ; ils se soldent, en effet, par un bénéfice brut avant amortissements de 9.467.611 francs, et net de 6.770.319 francs, contre respectivement 4 473.558 francs et 3.224.198 francs.

Le solde des frais d'acquisition des domaines, qui figurait encore à l'actif pour 2.370.202 fr., a été amorti entièrement.

Le dividende a été fixé à 8 %, soit 40 francs brut par action, contre 5 1/2 %.

La vendange 1947 a produit 8.404 quintaux contre 11.700 quintaux en 1946 et la vinification 6.284 hectos contre 8.677 hectos. La baisse de récolte a été générale dans tout le vignoble algérien ; elle est due, pour une large part, au vieillissement des plantes, à la grande sécheresse qui a freiné le développement normal du raisin et aux fortes chaleurs, subies pendant deux mois avant les vendanges, qui ont flétrti et desséché les grappes.

Les soins donnés à l'orangerie commencent à porter leurs fruits ; la récolte d'oranges vendue sur pied dans de bonnes conditions, a été évaluée cette année à environ 1 100 quintaux. Par contre, la production de boutures et bois greffables a été légèrement inférieure à celle de l'année précédente.

Tous les vins de la campagne 1947 ont été vendus en vente libre à des prix nettement supérieurs au prix taxé des vins de la campagne précédente.

Par ailleurs, une partie importante de la récolte a été, comme précédemment, traitée en mistelles et vins de liqueur.

Les résultats de l'exercice 1947-48 seront probablement supérieurs à ceux de l'exercice 1946-47.

Un important programme de reconstitution des vignes a été mis au point et son exécution est commencée.

CONVOCATION AG
(*L'Information financière, économique et politique*, 7 juin 1950)

Domaines Algériens : 10 h., 11 bis, rue Lys-du-Parc. Alger. Vérification de l'augmentation du capital et regroupement des actions.

SOCIÉTÉ DES DOMAINES ALGÉRIENS
(*L'Information financière, économique et politique*, 14 décembre 1950)

Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1950, qui enregistrent les résultats de la campagne 1949, seront présentés aux actionnaires à une assemblée générale ordinaire qui se tiendra à Alger, le 29 décembre 1950.

Ces comptes se soldent par un bénéfice net de 10.110.393 fr. contre 16 millions 521 fr. pour l'exercice précédent, après 8.466 028 fr. d'amortissements contre 5.649.338 fr.

Par ailleurs, en raison des dispositions qui règlent la vente des vins, la Société, en fin d'exercice, avait en cave une partie de sa vendange, écoulée depuis.

Le conseil proposera la distribution au nouveau capital, porté au cours de l'exercice de 47.250.000 fr. à 59.062.500 francs, d'un dividende de 13 %. soit 53 francs net par action, comme l'exercice précédent.

[Société financière pour la France et les Pays outre-mer \(SOFFO\)](#)

Exercice 1950

(*L'Information financière, économique et politique*, 6 juillet 1951)

.....
Au cours de 1950, la S.O.F.F.O. a participé aux augmentations de capital réalisées par la Société des Minéraux de la Grande Ile, la Société des Domaines Algériens, la Société Agricole et Viticole des Aït Yazem.

[Crédit marocain](#)

(*L'Information financière, économique et politique*, 30 octobre 1952)

Participation dans la Société des Domaines Algériens

SOCIÉTÉ DES DOMAINES ALGÉRIENS.

(*L'Information financière, économique et politique*, 28 février 1953)

Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1952, qui enregistrent les résultats : de la campagne 1951, seront présentés aux actionnaires lors d'une assemblée générale ordinaire qui se tiendra à Alger le 16 mars 1953.

Ces comptes se soldent par un bénéfice net de 4.655.169 fr. après 6.797.823 francs d'amortissements.

En raison des dispositions qui règlent la vente des vins, la Société avait en caves, en fin d'exercice, une grande partie de sa récolte.

Le conseil proposera, après prélèvement de la réserve légale, d'affecter 4 millions de francs à la réserve pour « Reconstitution et Aménagements » et de reporter, à nouveau, 422.411 fr.

**SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LA FRANCE
ET LES PAYS D'OUTRE-MER (S.O.F.F.O.)**

(*L'Information financière, économique et politique*, 26 juin 1953)

.....
Elle a cédé, fin 1952, sa participation dans la Société des Domaines Algériens.

[Caoutchoucs de l'Indochine](#)

(*L'Information financière, économique et politique*, 20 octobre 1955)

.....
La Société des Domaines Algériens poursuit son programme de reconstitution du vignoble ; actuellement, sur une superficie totale de 239 ha. 93 de vignoble, 143 ha. 86 sont plantés en vigne nouvelle.

SOCIÉTÉ DES DOMAINES ALGÉRIENS

(*L'Information financière, économique et politique*, 22 décembre 1955)

L'assemblée ordinaire tenue à Alger le 20 décembre a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice clos au 30 juin 1955, faisant ressortir, après 6.921.000 francs d'amortissements, un bénéfice de 3.105.000 francs qu'elle a décidé d'affecter en totalité à une réserve pour éventualités diverses.

SOCIÉTÉ DES DOMAINES ALGÉRIENS

[Desfossés 1956/1946]

Boujard (Louis)(préfet d'Oran 1936-1944), 1793 (Indoch. et forest. allumettes), 1946 (pdt Domaines alg.).

Jouvet (Alph.-A.)[1899-1977][Fils d'un armateur de Bône. Docteur en droit. Fdt de l'Union nord-africaine pour la finance, l'agriculture et l'industrie, transformée en 1930 en Bq de l'union nord-africain, puis en 1940 en BNCL-Algérie], 202 (BNCL-A), 1946 (v.-pdg Domaines alg.).

Caoutchoucs de l'Indochine, 1946 (Domaines alg.).

Consortium immobilier d'Algérie, 1946 (Domaines alg.).

Indochinoise de cultures tropicales [SICT], 1946 (Domaines alg.).

Union nord-africaine agricole et financière, 1946 (Domaines alg.).

Indochinoise de Cultures tropicales, 1946 (Domaines alg.).

Bos (Mme Maurice), 1796 (Cie forest. Sangha-Oubangui)[CFSO], 1946 (Domaines algériens).

Lauriol (M.), 202 (comm. cptes BNCL-A), 288 (comm. cptes Harrach), 1755 (comm. cptes La Mitidja), 1757 (comm. cptes suppl. Forest. Liège ouvré), 1945 (comm. cptes Chapeau de Gendarme), 1946 (comm. cptes Domaines alg.), 1947 (comm. cptes Domaines du Kéroulis).

Le Henaff, 1946 (comm. cptes Domaines alg.).

S.A., 1942.

Alger, 4, bd Laferrière.

Bureaux à Paris : 23, rue de l'Amiral-d'Estaing = SOFFO.

Exploitation des domaines de La Gironde, Blad-Guitoun, Bou-Djémal : 420 ha dont 299 de vigne [14.700 hectares de vin, selon Doc. 1954], 12 d'orangers, 7 d'oliviers et le reste en céréales et divers.

Participation : Société agricole et viticole des Aït Yazem (Meknès).

CAPITAL SOCIAL : 75.937.500 fr., divisé en 30.375 actions de 2.500 fr. À l'origine, 300.000 fr. Porté en 1942 à 31.500.000 fr., puis en 1946 à 47.250.000 fr. par incorporation de réserves. Porté en 1950 à 59.062.500 fr. par l'émission à 600 fr. de 23.625 actions de 500 fr. (1 nouv. pour 4 anc.), jouissance 1^{er} juillet 1949. Titres regroupés à partir du 15 janvier 1951. Porté en 1954 à 75 millions 937.500 fr. par émission à 2.550 fr. de 6.750 actions de 2.500 fr. (2 pour 7).

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale ; premier dividende de 7 % non cumulatif aux actions ; sur l'excédent, 10 % au conseil et le solde aux actions, sauf prélèvements facultatifs pour réserves ou reports.

SERVICE FINANCIER : Société financière pour la France et les Pays d'Outre-Mer, et B.N.C.I.-Afrique à Alger.

TRANSFERTS : Société financière pour la France et les Pays d'Outre-Mer.

COTATION : Parquet « Cote Desfossés », actions 24. — Notice SEF : CO 222.

en milliers de fr.	Bénéfice nets	Dividende et tantième
1947-48	7.204	5.079
1948-49	16.000	7.805
1949-50	10.110	8.225
1950-51	5.455	—
1951-52	4.655	—
1952-53	- 24.564	—
1953-54	1.861	—
1954-55		

BILANS AU 30 JUIN (En 1.000 francs)

	1950	1951	1952	1953	1954
ACTIF					
Immobilisations (nettes)	68.288	73.941	82.998	82.477	84.886
Autres valeurs immobilisées	14.751	14.110	3.955	3.952	3.997
Réalisable :					
Valeurs d'exploitation	19.585	17.274	17.985	20.903	22.066
Débiteurs	26.395	19.213	22.326	26.158	48.848
Titres de placement	760	—	—	—	—
Disponible	8.323	3.649	1.294	806	1.880
Résultats	—	—	—	2.466	—
	<u>138.102</u>	<u>128.187</u>	<u>128.558</u>	<u>136.752</u>	<u>161.666</u>
PASSIF					
Capital	59.063	59.063	59.063	59.063	75.938
Réserves	29.529	31.414	38.821	41.167	31.458
Fonds de renouvellement et provisions	2.128	3.273	3.311	—	—
Dette à long terme	10.000	10.000	12.000	8.000	—
Dette à court terme	27.272	18.982	10.708	28.522	32.409
Bénéfices	10.110	5.455	4.655	—	1.861
	<u>138.102</u>	<u>128.187</u>	<u>128.558</u>	<u>136.752</u>	<u>161.666</u>

DOMAINES ALGÉRIENS

(*L'Information financière, économique et politique*, 27 octobre 1959)

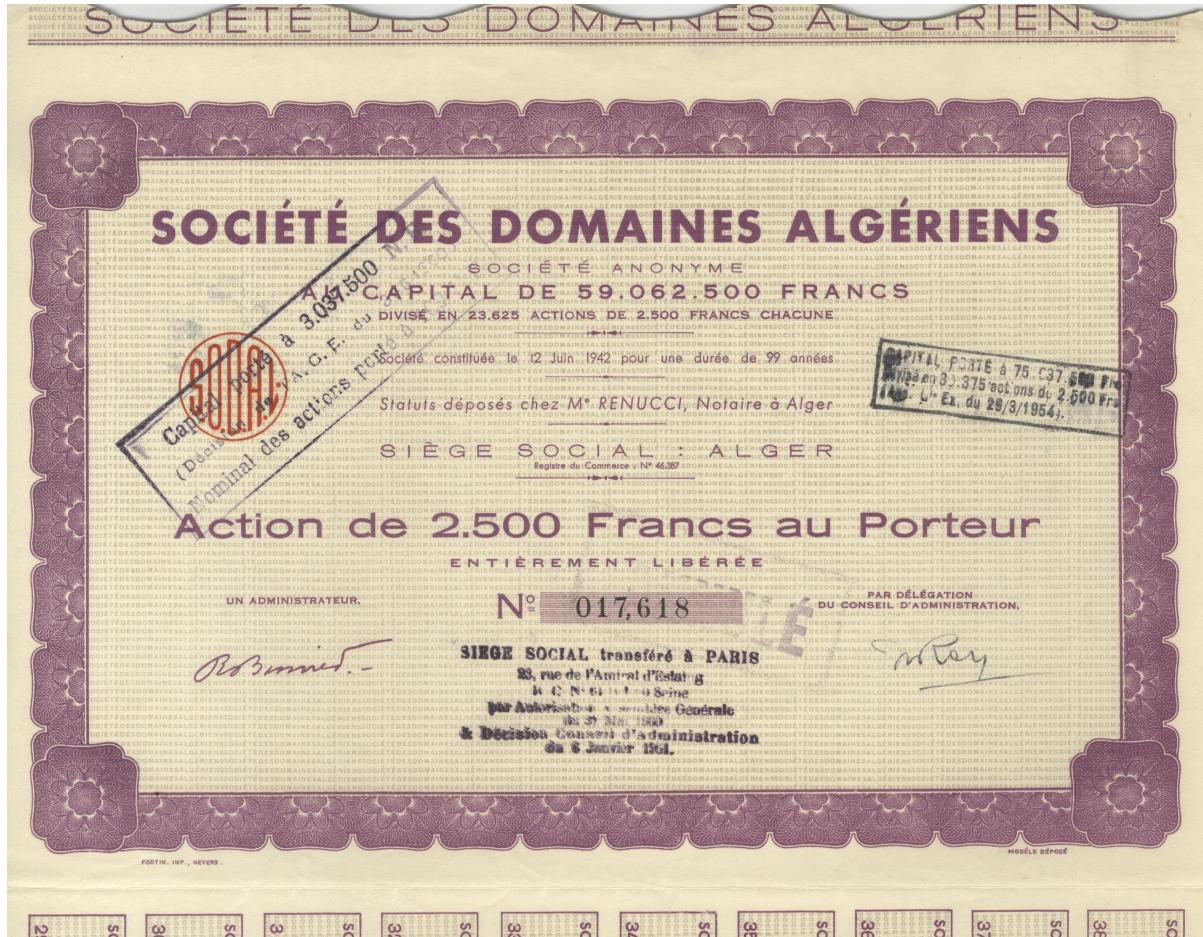
La production de vin de la campagne 1959 atteint 21.672 hectolitres contre 13.271 hectolitres en 1958.

DOMAINES ALGÉRIENS

(*L'Information financière, économique et politique*, 26 novembre 1959)

Le bénéfice net de l'exercice clos 30 juin 1959 ressort à 33.562.115 francs contre 34.727.133 francs pour l'exercice 1957-1958. Le conseil proposera de répartir un dividende brut de 800 francs .par action, égal au précédent.

Il a été affecté, comme l'an dernier, 6 millions de francs à la provision pour éventualités diverses par prélèvement sur le bénéfice de l'exercice.



Coll. Serge Volper

Coll. Serge Volper

Société anonyme

Société anonyme
Capital de 59 062 500 fr

Capital de 33.082.500 fr.
divisé en 23.625 actions de 2.500 fr. chacune

Capital porté à 75.937.500 fr.,
divisé en 30.375 actions de 2.500 fr.
(Ass. g^{le} ex. du 29/3/1954)

Capital porté à 3.037.500 N.F.
(Décision de l'A.G.E. du 3/5/1960)
Nominal des actions porté à 100 N.F.

Société constituée le 12 juin 1942 pour une durée de 99 années.
Statuts déposés chez M^e Renucci, notaire à Alger

Siège social : Alger
Registre du commerce : n° 46.367

Siège social transféré à Paris
23, rue de l'Amiral-d'Estaing
R.C. n° 64... Seine
par autorisation de l'assemblée générale
du 31 mai 1960
et décision du conseil d'administration
du 6 janvier 1961

ACTION DE 2.500 FRANCS AU PORTEUR
entièvement libérée
Un administrateur : Boujard
Par délégation du conseil d'administration : ?
Fortin imp. Nevers

Who's who, 1979 :

BOUJARD (Louis), préfet honoraire. Né le 10 nov. 1890 à Rueil-Malmaison (S.-et-O.). Fils d'Amédée Boujard, **officier d'artillerie**, et de M^{me}, née Isabelle Ronco. Mar. le 14 juin 1920 à M^{me} Marguerite Émerit (2 enf. Monique [M^{me} Jean Doting], Michel). Études : Lycées de Fontainebleau et de Bourges, Faculté de droit de Paris Dipl. : licencié en droit. Carr. : au ministère de l'Intérieur, puis **sous-préfet de Saint-Jean-d'Angély (1920)**, de Vitry-le-François (1920), secrétaire général de la préfecture de l'Aisne (1924), de la préfecture du Nord (1928), préfet de la Haute-Saône (1931), des Côtes-du-Nord (1935), du **département d'Oran (1936-1944)**, secrétaire général du ministère de l'Afrique du Nord, préfet chargé de la liquidation des services et des budgets civils du gouvernement provisoire à Alger (1946), préfet honoraire (1947), [c'est probablement dans cet intervalle qu'il devient adm. de la Société indochinoise forestière et des allumettes et pdt des Domaines algériens] chargé de mission au cabinet du président René Pléven, à la présidence du Conseil, au ministère de la Défense nationale et au ministère des Affaires étrangères (1950, 1954 et 1958), conseiller administratif du Syndicat des quotidiens régionaux puis de l'Association professionnelle de la presse républicaine indépendante (1947-1963), membre (depuis 1954), premier vice-président (1976) puis président (janv. 1977) de l'**Académie des sciences d'outre-mer**, vice-président (depuis 1955) du **Comité central français pour l'outre-mer (devenu Comite central pour le rayonnement français)**, membre (depuis 1948) et vice-président (depuis 1970) du Comité de la Méditerranée. Décor. : commandeur de la Légion d'honneur, **Grand officier du Ouissam alaouite**, nombreuses décorations françaises et étrangères. Adr. : 2, av. Émile-Bergerat, 75016 Paris.

Who's who européen, 1967 :

JOUVET Alphonse Albert, administrateur de société. Né à Bougie (Algérie), le 9.6.1899. F. : d'Albert, armateur, et d'Hélène Morin. M. le 24.4.1937, à Alger [avec Elyette Alberti, avocate à la cour d'appel d'Alger]. Enf. : Élisabeth, Catherine et Michel. Études : **Lycée Alger, Univ. Alger** et Paris. Gr. univ. : Dr en droit. Carr. : **fond. Banque de l'union nord-afr.**, depuis 1940 adm. B.N.C.I. Afr, [v.-pdg **Sté des Domaines algériens-SODAL**], 1930-1946 juge Trib. de comm. Alger, 1932-1963 v.-prés. Foire internat. Alger, prés. Centre ét. législatives. P.i. : « **La restauration financière de la Belgique** » 1925, « **La sécurité sociale dans l'agriculture algérienne** » 1948. Décor. : ch. O. nat. Légion d'hon., ch. O. Nichan el Anouar. Membre : Rotary Club de la défense, Paris, prés. Soc. fr. d'arboriculture. Récr. : golf, équitation. Adr. priv. : 137, rue de la Tour, 75 Paris ; prof. : 23, rue Amiral-d'Estaing, 75 Paris, France.

Suite :
Société des domaines agricoles du Lot.